



COMMENTAIRES D'ENVIRONNEMENT JEUNESSE SUR :

**LA VISION ET LES ENJEUX DU PLAN D'ACTION 2013-2020 (PACC2020)
SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

FÉVRIER 2012

Ce document a été préparé par de jeunes membres d'ENvironnement JEUnesse actifs dans le milieu environnemental et préoccupés par le fait qu'ils devront vivre avec les décisions d'aujourd'hui et les problèmes/solutions de demain.

Coordination de la rédaction :

Jérôme Normand, directeur général

PRÉSENTATION D'ENVIRONNEMENT JEUNESSE

Créé en 1979, ENvironnement JEUnesse (ENJEU) est un organisme d'éducation relative à l'environnement qui vise à stimuler le développement d'une conscience environnementale et d'une pensée critique auprès des jeunes afin qu'ils exercent des actions citoyennes pour un avenir viable. ENvironnement JEUnesse est un réseau et la voix des jeunes environnementalistes du Québec pour faire connaître leurs positions, leurs espoirs, leurs préoccupations et leurs solutions concernant les enjeux environnementaux actuels. Nos objectifs sont les suivants :

- Développer les connaissances, les attitudes et les habiletés des jeunes pour qu'ils puissent agir en tant qu'agents multiplicateurs dans leur milieu.
- Informer et former les jeunes et les intervenants sur des enjeux environnementaux.
- Rassembler et motiver les jeunes, les groupes de jeunes et les intervenants dans un réseau dynamique et favoriser les échanges à l'intérieur et à l'extérieur de ce réseau.
- Concevoir, diffuser et mettre à jour des outils pédagogiques et de soutien à l'action pour les jeunes.
- Assurer le rayonnement d'ENvironnement JEUnesse dans les milieux de l'éducation, de la jeunesse, du loisir scientifique et de l'environnement.
- Participer à des consultations et des débats publics sur les enjeux environnementaux et y promouvoir la place des jeunes et de l'éducation relative à l'environnement.

Plusieurs thématiques sont couvertes par nos activités d'éducation relative à l'environnement et de mobilisation. Parmi celles-ci, nous abordons les enjeux alimentaires, la gestion des matières résiduelles, les changements climatiques, le transport durable, l'eau, la gestion environnementale en milieu scolaire, etc. Finalement, ENvironnement JEUnesse apporte sa contribution à plusieurs organismes publics et privés.

En adoptant, en 2006, le *Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques*, le Québec s'est positionné comme un des leaders en Amérique du Nord en matière de lutte aux changements climatiques. Malgré un manque flagrant d'initiative à l'échelle fédérale, la société québécoise s'est dotée d'objectifs en vue de 2012 qui font d'elle une des économies les moins carbonées sur le continent. Ainsi, alors que les émissions de gaz à effet de serre (GES) canadiennes bondissaient de 22% entre 1990 et 2006, les émissions québécoises, elles, n'augmentaient que de 1,8% pendant cette même période (tout en diminuant de 5,5% de 2003 à 2006).¹ Les Québécois émettent aujourd'hui en moyenne 11,1 tonnes de CO₂ éq., soit le taux d'émission le plus faible par habitant parmi les provinces canadiennes et les états américains.²

En Amérique du Nord, le Québec se situe donc en tête de peloton en termes de politique climatique. Toutefois, le Canada et les États-Unis ayant rejeté les objectifs du Protocole de Kyoto, le continent nord-américain ne constitue pas un modèle. Comparativement à l'Union Européenne qui s'est engagée à réduire de 8% ses émissions de GES sur la période 2008-2012 par rapport à 1990, l'effort environnemental québécois est apparu modéré : les émissions québécoises de GES par habitant étaient sensiblement supérieures à la moyenne de la communauté européenne en 2006. De la même manière, la cible de réduction des émissions québécoises à l'horizon 2020, soit 20% sous le niveau de 1990, bien que notable, reste inférieure à ce que le GIEC recommandait en 2008, soit une diminution de 25% à 40% des émissions de GES dans les pays développés d'ici 2020 afin d'éviter un emballement du système climatique.³

Selon ENvironnement JEUnesse, le Québec a tous les outils en sa possession pour s'extraire de la sphère comparative nord-américaine et se définir réellement comme un leader mondial dans la lutte aux changements climatiques. Sa situation géographique et les ressources dont il dispose lui donnent la chance d'agir comme force positive de changement sur un continent qui tarde à prendre le virage vert. La vitesse à laquelle évolue le réchauffement climatique nous force à prendre des mesures ambitieuses dans un court laps de temps : cette position de chef de file mondial en matière de politique climatique, le Québec doit chercher à l'atteindre dès 2020. Le PACC2020 se doit donc d'être ambitieux et d'être lié à des processus de suivi et de contrôle rigoureux.

Nous espérons également que le document publié fera l'objet de consultations de type parlementaire.

¹ Institut de la statistique du Québec (ISQ). 2009. *Indicateur de suivi des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*.

² Gouvernement du Québec. 2009. *Quelle cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon de 2020?*

³ The Climate Group. 2008. *Breaking the Climate Deadlock. A Global Deal for Our Low-Carbon Future*. <http://www.theclimategroup.org/btcd/BTCDJune08ExecSummReport.pdf>

INTRODUCTION

ENvironnement JEUnesse considère que l'information, la sensibilisation et l'éducation (ISÉ) sont les pierres d'assise sur lesquelles un projet de société tel que la lutte et l'adaptation aux changements climatiques doit s'appuyer. La sensibilisation d'une société n'est jamais terminée. Il s'agit d'un processus continu et évolutif par lequel la prise de conscience progresse. En étant soutenues et constantes, la sensibilisation et l'éducation mènent à des changements d'attitude et d'habitude, puis à des changements de comportements conséquents et opportuns.

En ce sens, ENvironnement JEUnesse est heureux de constater dans l'ensemble du document « Vision et enjeux » la grande place faite à l'éducation environnementale. Il reste à concrétiser cette ouverture en un réel soutien, accru, aux organisations non-gouvernementales en environnement qui œuvrent sur le terrain et qui traduisent en programmes pédagogiques concrets les visions contenues dans les différents plans d'action et politiques publiques.

LE QUÉBEC EN ROUTE VERS UNE ÉCONOMIE VERTE ET UNE SOCIÉTÉ RÉSILIENTE AUX IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (PAGE 1)

Depuis le début des années 2000, le gouvernement du Québec a entrepris un virage visant à orienter la société québécoise vers le développement durable qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

[...]

Ces initiatives ont marqué un véritable tournant dans la politique environnementale du Québec et démontrent l'engagement du gouvernement envers le développement d'une économie basée sur les énergies renouvelables, les activités moins émissives en carbone et les nouvelles technologies et l'émergence d'une société plus résiliente aux impacts des changements climatiques. En bref, ces politiques concourent non seulement à protéger l'environnement, mais également à créer des occasions inédites et prometteuses pour la société québécoise, et à ainsi garantir une qualité de vie élevée à ses citoyens.

ENvironnement JEUnesse considère, quant à ces énoncés, qu'un défi reste toujours entier : s'assurer de l'adhésion de tous les ministères et, donc, de tout le gouvernement à cette vision. En effet, la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles, la Loi sur le développement durable et le PACC2020 (pour ne nommer que ceux-là) doivent être intégrés de manière entière dans le processus de prise de décision du ministère des Transports, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune ou du ministère des Finances, par exemple.

LE PLAN D'ACTION 2013-2020 SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (PACC 2013-2020)

Les grands enjeux du PACC 2013-2020 (page 2)

Cinq grands enjeux conditionnent le PACC 2013-2020 sur les changements climatiques :

- *le bien-être de la population et des communautés;*
- *la transition vers une économie moins émettrice en GES et plus résiliente aux changements climatiques;*
- *la réduction de la part des énergies fossiles dans le bilan énergétique du Québec;*
- *le maintien des services écologiques essentiels;*
- *la pérennité et la sécurité des bâtiments et des infrastructures.*

Comme indiqué dans la mise en contexte, nous considérons un autre enjeu crucial conditionnant la réussite du PACC2020, soit l'adhésion du grand public à ce projet de société majeur. En effet, ENvironnement JEUnesse croit que de manière transversale, l'information, la sensibilisation et l'éducation (ISÉ) auront une incidence cruciale sur l'atteinte des cinq enjeux énoncés.

16 principes du développement durable

- *Santé et qualité de vie*
- *Équité et solidarité sociales*
- *Protection de l'environnement*
- *Efficacité économique*
- *Participation et engagement*
- *Accès au savoir*
- *Subsidiarité*
- *Partenariat et coopération intergouvernementale*
- *Prévention*
- *Respect de la capacité de support des écosystèmes*
- *Précaution*
- *Protection du patrimoine culturel*
- *Préservation de la biodiversité*
- *Production et consommation responsables*
- *Pollueur payeur*
- *Internalisation des coûts*

Quant aux 16 principes du développement durable, aussi présentés à la Page 2, nous pensons que les principes d'*Équité et solidarité sociale*, de *Protection de l'environnement*, de *Participation et engagement*, d'*Accès au savoir* et de *Prévention*, en outre, font tous écho à une démarche d'ISÉ d'envergure qui devra être définie et soulignée plus clairement.

À la Page 3 du document, on détaille les cinq principes directeurs qui ont guidé l'établissement des mesures prévues au PACC2020 :

Les principes directeurs (pages 2-3)

- *Pérennité des interventions et de leurs effets*
- *Internalisation des coûts*
- *Efficiencia et compétitivité économique*
- *Responsabilisation de tous les acteurs de la société québécoise*
- *Cohérence et complémentarité des interventions gouvernementales*

Toujours quant à l'importance que doit prendre l'ISÉ à travers le PACC2020, ENvironnement JEUnesse considère que la « pérennité des interventions et de leurs effets » et que la « responsabilisation de tous les acteurs de la société québécoise », particulièrement, ne se concrétiseront que par l'entremise d'une transmission de l'information et d'une sensibilisation planifiées et relayées par les organisations en place. De la même manière, le citoyen doit comprendre et adhérer au principe de pollueur-payeur afin de ne pas s'opposer à l'internalisation des coûts. Cela représente un travail de sensibilisation de longue haleine qui se doit, lui aussi, d'être pérennisé.

ENvironnement JEUnesse pense, en ce sens, qu'il serait opportun d'ajouter à la liste d'effets positifs qu'aura permis d'atteindre le PACC2020, présentés dans l'encadré ***Vision d'avenir du PACC 2013-2020***, toujours à la Page 3, un sixième effet, soit « de contribuer à la conscientisation et à l'engagement de la société québécoise dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques, à travers l'information, la sensibilisation et l'éducation ».

VOLET RÉDUCTION

Envoyer un signal de prix aux différents acteurs économiques (page 4)

Le fonctionnement du PEDE

Le programme débutera dans le courant de l'année 2012 par une période de transition au cours de laquelle les entreprises assujetties au système pourront se familiariser avec certains de ses mécanismes (ventes aux enchères, échange de droits d'émission de GES, etc.).

Dès 2013, environ 80 établissements des secteurs industriels et de l'électricité, dont les émissions annuelles de GES sont de 25 kilotonnes d'équivalent CO₂ et plus, seront assujettis au système de PEDE. En janvier 2015, les entreprises qui distribuent des carburants et combustibles au Québec ou qui en importent pour leur propre consommation seront à leur tour assujetties au système.

ENvironnement JEUnesse reconnaît la valeur et la pertinence de l'établissement du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES (PEDE). Toutefois, toujours dans un esprit de sensibilisation efficace, il serait intéressant d'inclure au PACC2020 un réel descriptif du fonctionnement du PEDE. Pour l'instant, plutôt que la description du fonctionnement, tel qu'indiqué dans l'encadré présenté en page 4, on retrouve plutôt la description des étapes de mise en place du système.

Vision d'avenir et secteurs d'intervention (pages 4-5-6)

[...]

- *Sur le plan énergétique, le PACC 2013-2020 est complémentaire aux orientations de la Stratégie énergétique du Québec 2006-2015. [...]*

Puisque le PACC2020 doit en effet s'arrimer à la stratégie énergétique du Québec (et vice versa) et que celle-ci vient à échéance en 2015, ENvironnement JEUnesse est d'avis qu'il faudrait dès maintenant entreprendre le développement de la stratégie énergétique qui suivra. Souvenons-nous qu'il s'est passé deux ans entre l'échéance de la Politique 1998-2008 de gestion des matières résiduelles et son renouvellement, en 2010. Afin d'éviter une telle période de flottement, il est impératif de lancer au plus vite, en collaboration avec la société civile, les travaux qui mèneront à la prochaine stratégie énergétique du Québec.

- *En aménagement du territoire et urbanisme, le PACC 2013-2020 propose un partenariat clé avec le monde municipal québécois qui vise, entre autres, à diminuer les déplacements en automobile et les distances à parcourir ainsi qu'à favoriser les transports collectifs et actifs. [...]*

ENvironnement JEUnesse se réjouit de l'importance accordée à l'aménagement du territoire. À cet effet, nous pensons que le gouvernement doit faire plus afin de limiter réellement l'étalement urbain et la dépendance aux hydrocarbures. L'augmentation de la densification et de l'offre de services de proximité, la réforme du code du bâtiment et le déploiement du transport collectif de manière accrue, le tout jumelé à un travail de sensibilisation dès le plus jeune âge, sont garants de succès.

- *Du côté des transports, le PACC 2013-2020 soutiendra la prochaine politique québécoise de mobilité durable, particulièrement l'utilisation accrue des transports collectifs, ainsi que la mise en œuvre du Plan d'action sur les véhicules électriques. Il entend également contribuer à l'amélioration de l'efficacité énergétique des équipements de transport (routier, ferroviaire, maritime et aérien) et de leur exploitation, soutenir l'utilisation de carburants alternatifs au pétrole et favoriser l'optimisation du transport des marchandises et des personnes, notamment par l'entremise d'une meilleure logistique et de l'intermodalité.*

ENvironnement JEUnesse est d'avis qu'en ce qui a trait au transport collectif, l'offre doit précéder la demande, ce qui n'est pas le cas présentement. On ne peut demander à des citoyens d'opérer un

changement de comportement vers le transport collectif si celui-ci est saturé (région métropolitaine) ou pratiquement absent (comme c'est le cas dans plusieurs régions du Québec). Le gouvernement du Québec doit, selon nous, investir massivement et rapidement dans les transports collectifs. Quant aux transports actifs, beaucoup de sensibilisation reste à faire, entre autres au niveau du partage de la route. Dans le cas du vélo, dont la pratique comme mode de transport utilitaire est en hausse, notamment l'hiver⁴, les infrastructures ne suivent pas, ce qui entraîne un partage soudain de la chaussée pour les automobilistes. Des investissements sont, là aussi, pressants (autant en sensibilisation au partage de la route qu'en aménagement de réseaux quatre-saisons).

- *Dans le domaine des matières résiduelles, le PACC 2013-2020 soutiendra la mise en œuvre de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et de son plan d'action 2011-2015 par l'entremise d'initiatives liées à la collecte et à la valorisation des résidus organiques afin d'éviter les émissions de GES produites lorsqu'ils sont enfouis. Le PACC 2013-2020 proposera également des mesures complémentaires visant à responsabiliser les producteurs de produits dont le cycle de vie génère des émissions de GES dans l'atmosphère, particulièrement dans les domaines de la réfrigération et de la climatisation.*

À cet effet, ENvironnement JEUnesse croit que comme pour la Stratégie énergétique, le Plan d'action (de gestion des matières résiduelles) qui suivra l'actuel (2011-2015) devra se coller au PACC2020 et devrait déjà être mis en chantier. Quant à la valorisation des résidus organiques, ENvironnement JEUnesse réitère ses positions passées, et propose de bannir l'enfouissement des matières organiques au plus tôt, afin de donner le coup de barre nécessaire à leur saine gestion.

- *La mobilisation de l'ensemble de la population et de tous les acteurs de la société québécoise passe par une meilleure compréhension des enjeux liés aux changements climatiques, des moyens pour y faire face et des bénéfices que les mesures prises peuvent procurer à moyen et à long terme. Par des actions gouvernementales orchestrées, complémentaires et cohérentes, le PACC 2013-2020 souhaite ainsi instaurer dans la société québécoise des valeurs sociales et culturelles liées à la réduction des émissions de GES, et ce, de manière à ce que toute la population comprenne que la participation de tout un chacun peut avoir un impact considérable. À cet égard, la jeunesse sera notamment ciblée en vue de s'assurer de l'assimilation des enjeux relatifs aux changements climatiques. Dans ce contexte, les enseignants et formateurs seront encouragés à acquérir et transmettre des connaissances sur les changements climatiques par des activités scolaires, parascolaires et culturelles.*

⁴ Selon une étude menée par deux chercheurs de l'Université McGill, le nombre de cyclistes à circuler sur la piste cyclable Claire-Morissette, entre les mois de décembre et de mars, a quintuplé entre 2008 et 2011. Article « À vélo, même au-dessous de zéro » de Pierre-André Normandin, paru sur Lapresse.ca, le 29 décembre 2011 : <http://www.cyberpresse.ca/actualites/regional/montreal/201112/29/01-4481543-a-velo-meme-au-dessous-de-zero.php>

Évidemment, ENvironnement JEUnesse se réjouit de voir une telle priorité accordée à la mobilisation, à travers diverses visées pédagogiques. Nous tenons à rappeler ici l'importance, pour atteindre ces objectifs, de soutenir adéquatement les organismes, tel ENvironnement JEUnesse, qui agissent comme courroie d'entraînement entre les politiques publiques et les milieux d'enseignement. Notre connaissance du milieu scolaire, du CPE à l'universitaire et notre réseau établi avec le monde de l'enseignement font de nous des partenaires incontournables. Encore faut-il que les programmes de subvention soient variés et adaptés, ce qui n'est malheureusement pas le cas présentement⁵.

VOLET ADAPTATION

Vision d'avenir et secteurs d'intervention (pages 6-7)

- *Développement des connaissances et des savoir-faire [...]*
- *Sensibilisation et formation [...]*

ENvironnement JEUnesse souhaite réitérer sa volonté d'épauler le gouvernement dans son rôle « d'un État qui, par son engagement et ses actions, renforce la résilience de la société québécoise ». Encore une fois, nous croyons qu'il faut faire ici beaucoup de place à l'ISÉ et s'allier des groupes dont c'est la principale expertise.

CONSULTATION SUR CERTAINS ENJEUX PARTICULIERS DU PACC 2013-2020 – EXPRIMEZ-VOUS!

Les transports

Selon ENvironnement JEUnesse, la priorité est à l'intermodalité et à l'investissement en transport collectif et actif pour le transport des personnes. Également, plusieurs innovations (comme le monorail) ou de viables infrastructures abandonnées au fil du temps (comme un système ferroviaire étendu et performant) devraient être envisagées pour perfectionner le transport des marchandises. En Europe, le « ferroutage » (embarquer des camions sur les trains pour de longues distances et ne faire que les trajets initiaux et finaux en camion) est établi depuis des dizaines d'années...

⁵ Un seul et unique programme de subvention a été mis sur pied dans la foulée du PACC 2006-2012, le programme Action-Climat, géré par le FAQDD. De plus, la démonstration de réductions instantanées d'émission de GES au moment du dépôt d'un projet, critère fondamental du programme, dénature - voire exclut - les activités de sensibilisation, d'éducation ou de mobilisation qu'on aurait pu y financer.

En somme, on devrait augmenter l'offre de transport collectif, favoriser le transport actif à l'aide d'infrastructures adéquates, densifier les zones résidentielles et miser sur l'intermodalité tout en tentant de diversifier les moyens de transport des marchandises.

Les bâtiments

ENvironnement JEUnesse est d'avis qu'une réforme du code du bâtiment est primordiale.

Le secteur public québécois

Nous croyons que l'idée d'une approche de carboneutralité pour le gouvernement serait un exemple à suivre irréprochable pour l'ensemble de la société. Il faudrait alors s'assurer de son application dans le quotidien de l'ensemble de l'appareil de l'État.

L'énergie

L'utilisation du terme « valorisation énergétique » a toujours été problématique, aux yeux d'ENvironnement JEUnesse. Il faudrait d'abord, selon nous, clarifier les différentes définitions et mécanismes avant d'en adopter certains de manière stratégique. Présentement, le risque qu'on se retrouve à détourner des matières organiques afin d'en tirer des bioénergies tout en générant un résidu final sans valeur (à l'opposé du compostage) est bien présent. Comme présenté par l'organisme dans un mémoire précédent concernant la gestion des matières résiduelles :

Nous considérons primordiale la rectification, ou l'uniformisation de la définition de la valorisation entre la politique et la LQE. Toutefois, pour s'assurer que l'ajustement apporté soit approprié et efficace, peut-être y aurait-il lieu de créer un comité à cette fin. Des organismes comme ENvironnement JEUnesse et le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets pourraient définitivement apporter leur vision de la définition appropriée de la valorisation au sein d'un tel comité. Selon nous, par exemple, au-delà de la définition comme telle de valorisation, plusieurs autres appellations comportant le terme « valorisation » portent à confusion, ne serait-ce que la notion de « valorisation énergétique » que l'on devrait peut-être nommer autrement (« récupération énergétique » à certains moments, ou même « production d'énergie lors de l'élimination », à d'autres.)⁶.

⁶ Commentaires d'ENvironnement JEUnesse sur le *Projet de politique québécoise de gestion des matières résiduelles et le Plan d'action 2010-2015*, déposés en février 2010.

Le PACC 2013-2020 et les régions

ENvironnement JEUnesse est d'avis que le gouvernement se doit de reconnaître adéquatement le rôle joué par les organismes locaux et régionaux. À cet effet, le rétablissement du *Programme de soutien à la mission des groupes locaux et régionaux* (PSM-LR) qui, contrairement au *Programme de soutien à la mission des groupes nationaux* (PSM-N), n'a jamais été relancé, est incontournable. Les conseils régionaux en environnement (CRE) font un travail de concertation incroyable et colossal, mais ils ne peuvent, à eux seuls, couvrir toutes les localités où des groupes de citoyens peuvent agir. Il est de notre devoir, comme société, de soutenir adéquatement ces groupes de citoyens mobilisés pour la préservation de leur environnement immédiat, leur milieu de vie.